



Mairie de 71600

*Vitry En Charollais*

Téléphone : 03.85.81.14.40

Fax : 03.85.81.48.07

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VITRY EN CHAROLLAIS  
EN DATE DU vendredi 08 juillet 2016**

Le 08 juillet deux mille seize à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vitry En Charollais, dûment convoqué le 04 juillet deux mille seize, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Monsieur Daniel THERVILLE.

**Etaient présents :**

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire,  
Madame Catherine ROY, Madame Michelle MERLE, Monsieur Jacky PERREAUT, Monsieur Jean-Yves GRILLET Adjoints au Maire  
Monsieur Eric MOREAU, Monsieur Emmanuel MICHELET, Madame Rosa MALANDAIN, Monsieur Paul DESPIERRES, Madame Marie-France BLANCHARD, Madame Corinne MARTIN, Monsieur Jean DESCOURS, Monsieur CHAMBREUIL Marc, Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT, conseillers municipaux.

**Etait excusé :**

Monsieur Jérôme GRILLET qui avait donné pouvoir à Jean-Pierre BOUILLOT

**Etait absent :**

Monsieur Jean Yves GRILLET, adjoint au maire, arrive en séance à 20H30. A la demande du maire, Mr GRILLET Jean Yves n'a pas pris part aux votes des différentes décisions prises lors du conseil.

Monsieur Emmanuel MICHELET est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est lu et approuvé.

**1 Lotissement Le Montier – Logements séniors :**

Vente à l'OPAC du terrain pour le logement des aînés

Une délibération est prise (11 voix pour et 3 contre pour :

- Confier à l'OPAC la réalisation des logements à destination des séniors
- La cession ultérieure à l'euro symbolique de ce terrain viabilisé à l'OPAC.

Participation à l'OPAC pour les travaux de viabilisation

Une délibération est prise à l'unanimité des votants pour :

- Que la somme de 42 000 €, correspondant au financement des travaux internes à la parcelle « séniors », pour la viabilisation, les raccordements

*Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal  
du 08 juillet 2016*

internes et les aménagements paysagers et urbains de la parcelle en question soit versée directement à l'OPAC et donc ne figure plus dans le budget du lotissement.

- Donner pouvoir au maire de signer tous documents ou convention nécessaires.

### Financement du budget annexe lotissement pour un emprunt ou une ligne de trésorerie

Une délibération est prise à l'unanimité des votants pour autoriser le maire à consulter, si nécessaire, les banques pour obtenir une offre de financement.

### Vote du budget annexe

Le budget annexe du lotissement pour un montant de 544 000€, équivalent à l'achat du terrain et aux travaux est approuvé par 11 voix pour et 3 voix contre.

La question sur la pertinence des travaux en 1 ou plusieurs tranches a été relancée par Mr Jean Pierre BOUILLOT. Le plan proposé et l'accord avec le vendeur ne permettent pas d'envisager la réalisation en plusieurs étapes.

## **2 Décision modificative du budget principal en faveur du budget annexe lotissement :**

L'équilibre du budget annexe « lotissement du Montier » nécessite un virement budgétaire de 539 000 € de la part du budget principal ; les articles modifiés sont le numéro 615231 « entretien de réparations sur voiries » : -300 000 € et le numéro 2313 « immobilisations en cours-constructions » : -239 000 €.

Cette décision modificative est prise à l'unanimité.

## **3 Fusion intercommunale**

Le conseil valide à l'unanimité des votants :

- Le périmètre de nouvelle intercommunalité (communauté de communes de Paray le Monial, Communauté de communes de Charolles, CCVAL plus Marizy-Le Rousset)
- La proposition de nommer cette nouvelle intercommunalité, « le grand Charolais ».

Le maire informe le conseil que les compétences de cette nouvelle intercommunalité ne sont pas encore définies. Le conseil décide donc de ne pas se prononcer sur cette question.

## **4 Charolais Biogaz**

Mr le Préfet, en date du 16 juin, a informé Maître VERMOREL, que les services de l'Etat ne donnaient pas une suite favorable au recours gracieux déposé par la mairie demandant l'annulation du PC.

La commune a un délai de 2 mois pour faire un recours au TA.

## **5 Temps d'activités périscolaires pour la prochaine rentrée scolaire**

Madame Catherine ROY fait le point sur les activités périscolaires pour la période du 01 septembre au 19 octobre 2016.

Activités de travaux manuels ou d'éveil : Mesdames Corinne LAMBERT, Brigitte BONNOT, Chantal DESPIERRES et Marie-Christine BONNOT. Petite variante : une fois par semaine, Marie-Christine et Chantal prendront une classe entière et proposeront du jardinage.

Activités sportives : Boules lyonnaises, Handball, badminton ou tennis (Monsieur Olivier MELOT) et Monsieur Antony TOMMASINO.

Pour cette 1ère période, la météo encore clémente, permettra l'intervention du Rugby Club Charollais avec Monsieur Mehdi ROZIER ainsi qu'une nouveauté : le football grâce à Patrick FEDRIGO, éducateur fédéral exerçant sur Vitry.

Interventions artistiques : Madame Betty VIGOUREUX (mosaïque) et Monsieur Philippe TOMASZ (musique)

Nouvelle intervenante : Madame Diane LOURY qui proposera une activité intitulée "Animation Nature", basée sur les plantes et leurs bienfaits, des créations comme un épouvantail, comprendre la composition d'un nid...

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le T.A.P qui concernera 77 élèves pour cette 1ère période de l'année scolaire 2016/17.

## **6 Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de transport de gaz**

Une délibération est prise à l'unanimité des votants pour percevoir cette redevance 2016 pour la somme de 336€.

## **7 Création d'une commission numérisation du cimetière**

Monsieur Jacky PERREAUT évoque le dossier numérisation du cimetière. La création d'une commission municipale chargée de travailler sur ce dossier est nécessaire.

Sa création est approuvée par 12 voix pour et 2 abstentions.

Les membres titulaires sont : Monsieur Jean AUDUC, Madame Denise DAGAIN, Monsieur Guy MERLE, Monsieur Daniel THERVILLE, Monsieur Jacky PERREAUT et Monsieur Paul DESPIERRES. Cette commission a été approuvée par 12 voix pour et 2 abstentions.

## **8 Terrain de football CRI**

Le maire nous informe avoir reçu, le 5 juillet 2016, un courrier du Comité d'Entreprise CRI concernant une proposition de vente à la commune du terrain de football Eternit pour un montant de 7000 euros. Le maire constate que ce courrier ne reflète pas les propos tenus lors de la réunion du 29 juin 2016 avec les représentants du CE et Jean Pierre BOUILLOT Président du RC XV. Lors de cette réunion la proposition de cession de ce terrain à titre gracieux au RC XV avait été évoquée. En l'état et en attente de renseignements complémentaires le CM se prononcera ultérieurement. Un courrier sera adressé en ce sens au CE.

## **9 Mode de gestion des services périscolaires**

Monsieur Jacky PERREAUT propose que la gestion de la cantine et de la garderie (inscription et paiement en ligne) soit informatisée. Cela suppose pour la commune de se doter d'un logiciel.

Le conseil approuve à l'unanimité des votants ce nouveau mode de gestion. Le coût de ce logiciel, qui comprend la mise en œuvre, le paramétrage et la formation à l'utilisation est de 2 915€ HT auquel il faut rajouter un abonnement mensuel de 86€ HT.

## **10 Demandes de remboursements cantine garderie pour les élèves partant en 6<sup>ème</sup>**

Madame Catherine ROY demande que le conseil se prononce pour rembourser les tickets inutilisés pour la cantine et la garderie aux parents des élèves partant en 6<sup>ème</sup>.

Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT informe le conseil que nous avons déjà décidé par le passé de ne pas rembourser. Aucun vote n'a donc eu lieu.

### **11 Numérotation de la voirie**

Le maire informe le conseil de l'avancement de ce dossier.

### **12 Questions et informations diverses**

- Un compte rendu de la réunion du 22 juin 2016 avec les associations pour l'utilisation de la salle de sport est fait. Aucune modification majeure du planning n'est apportée. Le club de football utilisera la salle de sport pour effectuer du renforcement musculaire sur des créneaux disponibles.
- Suite aux inondations aux Carrés la mairie a rencontré la DRI. Des travaux seront réalisés fin 2017 en même temps que la voix verte. De plus, concernant les ralentisseurs aux Carrés, le dossier est maintenant complet et la réalisation devrait se faire avant la fin de l'année.
- Le Schéma directeur d'assainissement va coûter 73 000 € HT soit 87 600 € TTC. Le conseil Départemental de Saône et Loire prendra en charge 60% du montant HT, l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne prendra en charge 20% du montant HT et le restant sera financé par la communauté de commune
- Le maire informe le conseil qu'il a reçu un courrier de l'intersyndicale de l'usine ALLIA pour solliciter une subvention exceptionnelle pour accompagner les salariés dans leur lutte pour le maintien de l'emploi. Notre commune compte 7 salariés qui travaillent dans cette usine. Le conseil se prononce par 13 voix pour et 1 abstention pour accorder cette aide. La somme de 200€ est approuvée par 11 voix pour et 1 abstention. 2 voix se sont prononcées pour accorder une aide plus importante.
- Monsieur Jean DESCOURS fait un compte rendu du conseil des sages.
- Madame Catherine ROY informe que le conseil des jeunes est allé visiter le SMEVOM le vendredi 08 juillet 2016.
- La classe de CP et CE1 a envoyé un courrier de remerciement pour la subvention accordée par la mairie.

Levée de la séance à 23 h 20.